

**COTISATION ANNUELLE CYCLOSPORT**  
**Anticipation saison 2009 (Pour Cyclo-cross)**

- Lors de la réunion de commission du 09/09/08 le montant de la cotisation CycloSPORT pour la saison 2008/2009 **à été fixé à 70 €**.  
Par contre il a été décidé que la somme de 35€ sera reversée aux clubs dans les cas suivants.
  - aux clubs représentés le 08/11/08 à l'A.G. de Bonnée. (35€)
  - tous les clubs qui auront organisé au moins une épreuve en 2009. (35€)**Cette reversion sera faite en fin de saison 2009 minorée du nombre de cartons X 1€.**
- Le règlement est à effectuer à l'ordre de la commission cycloSPORT et à adresser au Trésorier avant toute remise de carte cyclo-cross et cycloSPORT.
- Rappel : **Aucune carte cycloSPORT ne sera remise aux clubs qui ne se seront pas acquitter de cette cotisation**
- Un reçu sera délivré.
- joindre le coupon ci-dessous dûment rempli accompagné du montant votre de cotisation

**COUPON A COMPLETER ET A RENVOYER**

**CLUB :** .....

**SAISON:** 2009

Président :

Nom : ..... Prénom : ..... N° téléphone :

.....

Adresse :

.....

Correspondant UFOLEP :

Nom : ..... Prénom : ..... N° téléphone :

.....

Adresse :

.....

**MONTANT DE LA COTISATION :**

Ci-joint un chèque de 70 € représentant le montant de la cotisation annuelle CYCLOSPORT.

A ..... LE .....

Signature